



# NOTE DE PRESENTATION :

## COMPTE ADMINISTRATIF

### BUDGET COMMUNE

### EXERCICE 2018

#### I – COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

La population atteignait 5 767 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2018 selon les chiffres de l'INSEE.

Le compte administratif, en parfaite concordance avec le compte de gestion dressé par le comptable public, se vérifie notamment par comparaison du total des mandats de dépenses et du total des titres de recettes figurant respectivement dans chacun des documents.

Pour rappel le résultat de clôture de l'exercice 2017 était excédentaire de 922 607.02 € en fonctionnement et de 920 771.94 € en investissement.

En section de fonctionnement, le compte administratif 2018 du budget communal, présente **un résultat excédentaire de 752 986.55 €**. Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

- ✓ les dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 96.16 % de la prévision budgétaire, avec 94.86 % pour les charges à caractère général et 99.59 % pour les charges de personnel ;
- ✓ la dette par habitant est de 516 € au 31 décembre 2018 avec un taux d'endettement de 0.52 et une capacité de désendettement de 2.62 années ;
- ✓ les recettes réelles, quant à elles, ont dépassé la prévision budgétaire de 4.68 %, soit +256 381 €. Concrètement, cela s'explique par :
  - ⇒ des remboursements de congés maladie plus importants que la prévision budgétaire, soit + 15 793.82 € ;
  - ⇒ l'augmentation de la fréquentation des restaurants municipaux qui se traduit par des recettes supplémentaires, soit + 20 843.52 € ;
  - ⇒ la hausse de la dotation de solidarité communautaire, soit + 16 239 € ;
  - ⇒ l'augmentation des taxes sur les droits de mutation, soit + 45 788 € ;
  - ⇒ la progression de la dotation nationale de péréquation, soit + 14 000 € ;
  - ⇒ la hausse de la prestation de service pour l'accueil périscolaire de la CAF, soit + 20 574 €.

Pour rappel, les taux d'imposition n'ont pas été revalorisés en 2018 mais restent en dessous des taux moyens communaux 2018 calculé au niveau départemental, de 9.49 points pour la taxe d'habitation, de 3.34 points pour la taxe sur le foncier bâti et de 4.01 points pour la taxe sur le foncier non bâti, selon l'état FDL 2019 (fiscalité directe locale).

En section d'investissement, le compte administratif 2018 du budget communal présente **un résultat déficitaire, de – 692 073.57 €**. Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

- ✓ Les dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 56.99 % au cours de l'exercice avec un montant de restes à réaliser (RAR) de 19.42 %. Ces RAR 2018 concernent principalement les travaux l'esplanade de l'Europe, les maîtrises d'œuvre du futur groupe maternel, de la salle de sports et de l'aménagement de la rue de Curette, le fonds de concours pour l'équipement aquatique, l'acquisition de la balayeuse et les extensions de réseau.
- ✓ Les recettes réelles ont été réalisées à hauteur de 49.62 % avec des restes à réaliser de 43.31 %. Il s'agit principalement des subventions à recouvrer liées au projet d'extension de la maison de la petite enfance et de l'emprunt de 2 000 000 € contracté en 2018 mais pas encore réalisé.

**Le résultat de clôture est donc excédentaire à la fin de l'exercice de 752 986.55 € en fonctionnement et de 228 698.92 € en investissement (après intégration du résultat d'investissement 2017 reporté de 920 771,94 €).**

Les effectifs de la commune sont de 78.22 équivalents temps plein (ETP) présents à la date du 31 décembre 2018.

Les effectifs progressent en 2018 de 3.5 ETP (équivalent temps plein). Cela s'explique par les recrutements réalisés à la maison de la petite enfance pour permettre l'accueil de 30 enfants au lieu de 20 et l'augmentation des effectifs contractuels des services scolaires et périscolaires résultant de l'augmentation de la fréquentation des services.

Les données synthétiques inscrites sur l'annexe « informations générales » du compte administratif 2018 sont les suivantes :

Principaux ratios	Commune	Moyenne de la strate (Comptes des Communes 2017)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	859.29 €	1 037 €
Produit des impositions directes/population	463.97 €	478 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	985.70 €	1 167 €
Dépenses d'équipement brut/population	478.07 €	298 €
Encours de la dette/population	515.61 €	849 €
Dotation Forfaitaire/population	148.22 €	151 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	54.84 %	51.67 %

## II- COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENTS COMMUNAUX »

Le compte administratif 2018 du budget lotissement communal (norme M14) créé au 1<sup>er</sup> janvier 2016, présente **un résultat d'exercice excédentaire de 430 148.14 €** pour la section de fonctionnement, du fait de la commercialisation de 10 lots sur les 16 que compte le lotissement. **Le résultat est déficitaire en investissement d'un montant de – 197 563.74 €** en raison des écritures de constatation de stock passées en fin d'année.

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice se détaillent comme suit :

- ✓ l'acquisition du terrain du lotissement à Erdre et Gesvres, en charge du portage financier, pour un montant de 316 238.93 € charges comprises ;
- ✓ les situations de maîtrise d'œuvre, de mission sécurité protection de la santé (SPS) liées à la création du lotissement de Bellevue de 13 750 € ;
- ✓ les travaux de viabilisation du lotissement pour un montant de 160 718.90 € ;
- ✓ les travaux relatifs aux réseaux à hauteur de 72 807.76 € ;
- ✓ les écritures de stock pour un total des dépenses de la section de 590 601.92 €.

Les recettes de fonctionnement de l'exercice comprennent :

- ✓ la vente de 10 lots pour un montant de 796 599.99 € ;
- ✓ la comptabilisation du stock au 31 décembre pour un montant de 224 150.07 €, soit un montant total des recettes de la section de 1 020 750.06 €.

Les montants portés en investissement, tant en dépenses qu'en recettes, correspondent aux écritures de stock, soit :

- ✓ 26 586.33 € en recettes ;
- ✓ 224 150.07 € en dépenses.

Pour mémoire le résultat de clôture 2017 était déficitaire de 26 586.33 € en investissement.

**Le résultat de clôture 2018 est donc excédentaire de 430 148.14 € en fonctionnement et déficitaire de 224 150.07 € en section d'investissement.**

## III- COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

En section d'exploitation, le compte administratif 2018 du budget assainissement (norme M49) présente **un résultat excédentaire de 381 002.61 €**. Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

- ✓ Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 108 195.60 € et comprennent :
  - ⇒ des écritures d'amortissement pour 98 135.60 € ;
  - ⇒ des honoraires pour les contrôles métrologiques de la station d'épuration, soit un montant de 2 940 € ;
  - ⇒ des honoraires pour une mission d'assistance conseil pour 3 000 € ;
  - ⇒ une provision pour pertes sur créances irrécouvrables d'un montant de 1 000 € ;
  - ⇒ une annulation de titre sur exercice antérieur, soit 3 120 €.
- ✓ Les recettes d'exploitation atteignent un montant de 489 198.21 €. Elles intègrent :
  - ⇒ le reversement de la surtaxe assainissement pour 239 979.78 € ;
  - ⇒ des participations à l'assainissement collectif pour 162 230 € ;
  - ⇒ les amortissements pour 86 988.43 €.

En section d'investissement, le compte administratif 2018 du budget assainissement (norme M49) présente **un résultat excédentaire de 472 829.59 €**. Concrètement, il faut noter que :

- ✓ les dépenses s'élèvent à 125 306.01 € et comprennent :
  - ⇒ des travaux d'extension du réseau de collecte et de réhabilitation d'un montant de 24 538.08 €
  - ⇒ la réalisation d'une étude diagnostique pour 13 779.50 € ;
  - ⇒ l'amortissement des subventions pour 86 988.43€.
  
- ✓ les recettes atteignent 598 135.60 € avec :
  - ⇒ des écritures d'amortissements pour 98 135.60 € ;
  - ⇒ l'affectation d'une partie du résultat de 2017 pour 500 000€.

Pour mémoire, le résultat de clôture 2017 était excédentaire de 598 727.36 € pour la section d'exploitation et de 613 460.49 € pour la section d'investissement.

**Le résultat de clôture est donc excédentaire à la fin de l'exercice 2018 de 979 729.97 € en exploitation et de 1 086 290.08 € en section d'investissement.**

#### **IV – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

Le résultat consolidé de l'exercice 2018 s'élève donc à 1 158 727.73 € avec **un résultat de clôture consolidé excédentaire de l'ordre de 3 308 331.22 €** qui se décompose comme suit :

- ✓ 981 684.92 € pour le budget communal ;
- ✓ 205 998.07 € pour le budget lotissements communaux ;
- ✓ 2 066 020.05 € pour le budget assainissement ;
- ✓ 54 628.18 € pour le budget CCAS (centre communal d'action sociale)